



## 9<sup>ème</sup> session ordinaire de la Conférence des Régulateurs

Hôtel du Fleuve Congo, KINSHASA, RDC  
14 – 15 novembre 2024

# PROGRAMME DES PANELS

## ✓ JOURNEE DU 14 novembre 2024

### Tables Rondes

#### **Table ronde 1 : *Contribution des régulateurs des télécommunications à la stratégie de sécurité des données en Afrique centrale***

**La souveraineté numérique et la régionalisation des données : enjeux, défis et perspectives.**

#### **Résumé de la table ronde :**

La souveraineté numérique et la régulation des données sont des sujets essentiels à l'ère de la transformation numérique de toutes les organisations tant publiques que privées, où les données sont devenues une ressource stratégique.

Ces enjeux et perspectives de la souveraineté numérique et la régulation des données incluent notamment la protection des données personnelles dans le but de protéger la vie privée et les droits des individus en encadrant les processus de collecte, de stockage, de traitement et de partage des données à caractère personnel (privé).

Les lois telles que le RGPD (Règlement général sur la protection des données) de l'Union Européenne fournissent un cadre réglementaire pour garantir que les entreprises traitent les données de manière éthique et transparente. Qu'en est-il du paysage législatif et réglementaire des pays membres de l'ARTAC à cet effet ? Quelles en sont les dispositions actuelles et le niveau d'application y afférent ?

Telles sont les problématiques à traiter au cours de cette table ronde, dans le but de définir, entre autres, les lignes directrices ou recommandations qui permettent d'élaborer un modèle de régulation des communications électroniques qui garantit un équilibre entre la protection des données, la promotion de l'innovation et la coopération internationale pour relever ces défis de manière efficace.

## Modérateur

1. Mr./Mme.

## Introduction

2. **M Jean-Jacques MASSIMA-LANDJI**, *Représentant pour l'Afrique Centrale et Madagascar / Union Internationale des Télécommunications.*

## Témoignages (Panélistes)

3. ARPTC RD CONGO

4. ART CAMEROUN

5. ARPCE CONGO

6. ARCEP GABON

7. ARCEP TCHAD

8. ORTEL GUINEE-EQUATORIALE

9. Experts :

## ***Table ronde 2 : L'exploitation du segment spatial et fourniture de Broadband par satellite***

Le continent africain, en général et l'Afrique Centrale en particulier, souffrent d'une insuffisance d'infrastructures terrestres capables de garantir une couverture Internet fiable, avec des connexions aléatoires dans certaines zones jugées grises ou blanches.

Dans le cadre de l'introduction du BroadBand par satellite, quels seraient les impacts économiques et sécuritaires possibles sur le marché terrestre existant ? Peut-il stimuler l'économie de l'Afrique Centrale ?

De quelle manière du Broadband par satellite peut-il réellement faciliter :

- **Amélioration de l'accès à l'Internet**
- La réduction de la fracture numérique
- L'inclusion financière
- L'innovation technologique
- Améliorer l'efficacité des entreprises opérant dans les zones mal couvertes
- La mobilité des populations
- Les services de sécurité

Telles sont les problématiques à traiter au cours de cette table ronde, dans le but de définir, entre autres, les lignes directrices ou recommandations qui permettent d'élaborer des règles d'accès sur le marché des services Broadband fournis par des réseaux satellitaires, en vue de garantir, non seulement l'équilibre des marchés mais également, la promotion de l'innovation technologique et la diversité des services pour le bien des usagers.

**Modérateur**

1. M./Mme.

**Introduction**

2. M./ Mme.

**Témoignages** (Panélistes)

3. ARPTC RD CONGO
4. ART CAMEROUN
5. ARPCE CONGO
6. ARCEP GABON
7. ARCEP TCHAD
8. ORTEL GUINEE-EQUATORIALE
9. Experts :

✓ **JOURNEE DU 15 novembre 2024**

***Table ronde 3 : L'inclusion financière et les bacs à sable : comment concilier innovation et accès aux services financiers pour tous.***

**L'inclusion financière** est un enjeu majeur pour le développement économique et social. Elle consiste à donner à tous, quel que soit leur niveau de revenu ou leur lieu de résidence, l'accès à des services financiers de base tels que les comptes d'épargne, les crédits, les assurances et les transferts de fonds. On relève en Afrique centrale que seulement 14% des ménages et 30% des entreprises ont accès aux services financiers, laisse ainsi une place considérable à l'exclusion financière qui se matérialise par la limite d'accès aux services financiers d'une partie de la population. Cette exclusion représente une barrière au développement économique des Etats d'Afrique Centrale. C'est pourquoi, il est indispensable de bâtir une politique d'inclusion dans un contexte fait des systèmes financiers inclusifs. La difficulté d'accès aux services financiers d'une partie de la population ne favorise pas la création et la densification des activités économiques et difficulté fragilise la stabilité économique et l'inclusion financière. Ainsi, la promotion d'un système financier inclusif reste une priorité de politique économique dans nos pays.

Telles sont les problématiques à traiter au cours de cette table ronde, dans le but de définir, entre autres, les lignes directrices ou recommandations qui permettent de garantir aux populations un inclusif aux services financiers.

**Modérateur**

1. M./Mme.

**Introduction**

2. M./ Mme.

**Témoignages** (Panélistes)

3. ARPTC RD CONGO
4. ART CAMEROUN
5. ARPCE CONGO
6. ARCEP GABON
7. **ARCEP TCHAD**
8. ORTEL GUINEE-EQUATORIALE
9. Experts :